

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER

Siège social : chez M. GUILLOT Daniel - 5 route de Clermont - 03000 MOULINS
Association déclarée à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980 sous le N° 2437
J.O. du 7 janvier 1981



FICHE D'ENGAGEMENTS

Objet : Championnats d'Allier de TIR aux ARMES REGLEMENTAIRES

Lieu et Dates : TREIGNAT, le samedi 29 et le dimanche 30 avril 2023

CLUB : _____

NOM & Prénom	N° Licence	Horaires		Catégorie	Discipline	Montant
		1er choix	2e choix			Engagement
Montant total à régler par chèque bancaire à l'ordre de AST TREIGNATOISE						€

Pour les disciplines, SVP indiquer les numéros :

N° 810 - Fusil à répétition manuelle
N° 811 - Fusil modifié gros calibre
N° 812 - Fusil modifié petit calibre
N° 815 - Fusil Semi-Auto Gros Calibre
N° 816 - Fusil Semi-Auto Petit Calibre
N° 820 - Carabine d'initiation militaire 22 LR
N° 821 - Carabine 22 semi-automatique TAR
N° 823 - Carabine militaire match 22 LR
N° 830 - Pistolet / Revolver
N° 831 - Pistolet Vitesse réglementaire
N° 832 - Armes de poing authentiques

Indiquer pour les horaires choisis :

S1 Samedi 9h30 S 8 Dimanche 9h30
S2 Samedi 10h15 S 9 Dimanche 10h15
S3 Samedi 11h00 S10 Dimanche 11h00
S4 Samedi 14h15 S11 Dimanche 14h15
S5 Samedi 15h00 S12 Dimanche 15h00
S6 Samedi 15h45 S13 Dimanche 15h45
S7 Samedi 16h30 S14 Dimanche 16h30

Réservation repas à 15€

Coordonnées du responsable du Club

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

CP Ville : _____

Tél. _____

EMAIL : _____

Monsieur Jean-Pierre CHAULIER
Peige
03380 ARCHIGNAT
Tél. 06.74.99.35.79
jean-pierre.chaulier@wanadoo.fr

Montant
25-50 m : 10 euros
200 m : 12 euros

Fiche d'engagement à retourner dûment complétée à

avant le 24 avril 2023